Une nouvelle feuille de route pour la police municipale

À partir du 1er mai, la police municipale d'Erstein inter-viendra, en plus de Nord-house, dans quatre autres ınes du secteur. Ce ouveau périmètre nécessite un changement de déno-mination et l'embauche d'un agent supplémentaire. L'aménagement de nouveaux locaux est aussi à l'étude.

Dès le 1^{er} mai, la police mu-nicipale d'Erstein-Nord-house interviendra dans les house interviendra dans les communes d'Ichtratzheim, Hipsheim, Osthouse et Schaef-fersheim. « De ce fait, un chan-gement de nom s'imposait », confie Jean-Jacques Raul, premier adjoint

La patrouille à pied ou à vélo « mènera plus d'actions de prévention que de répression »

La dénomination police mu La dénomination police mu-nicipale du Pays d'Erstein a été retenue, car à l'avenir, d'autres collectivités du secteur pour-raient également émettre le souhait de bénéficier de ce ser-

vice.

Ce nouveau périmètre d'intervention – 16 000 habitants sur 69 km² – a aussi exigé l'embauche d'un nouvel agent qui était en poste auparavant à Obernai. Il prendra ses fonctions au 1er juillet. Un second recrute-ment a été effectué en rempla-



Les garages situés dans les jardins de l'ancienne sous-préfecture pourraient accueillir d'ici peu les nouveaux locaux de la police municipale du Pays d'Erstein. Photo DNA

cement d'une des policières devenue responsable du service salubrité de la Ville d'Erstein. salubrité de la Ville d'Erstein. Elle sera remplacée dès le 1^{er} mai par un gendarme qui était en contrat depuis cinq ans au PSIG. L'effectif total passe donc de sept à huit personnes.

« Tout ceci a entraîné l'éta-blissement d'une nouvelle feuille de route », déclare l'élu. Les patrouilles quotidiennes vont être portées à deux contre une actuellement. « La première s'effectuera en voiture, préci-se Bruno Jaremczuk, chef de la police municipale. La seconde

se fera à pied ou à vélo. » Cette se tera a pied où a veio. » Cette dernière aura un rôle de police de proximité: « II s'agira de mener plus d'actions de pré-vention que de répression, de discuter avec la population, les commerçants et de faire re-ponte des informations. monter des informations. »

Si la brigade équestre n'est plus d'actualité, les policiers municipaux ont été équipés de vélos à assistance électrique. Les patrouilles mixtes vont donc se poursuivre avec l'Offi-ce français de la biodiversité (OEB) et le Consenyative des (OFB) et le Conservatoire des sites alsaciens (CSA) au sein de

Petite / Grande

la réserve naturelle notam ment. L'une d'entre elles se dé roulera à l'occasion du 1er mai « Sur toute la période estivale, nous en avons déjà planifié une trentaine », précise le chef de la police municipale.

Une attention toute particu lière est également portée de-puis plusieurs mois sur les dé-pôts sauvages : « Ils sont de plus en plus nombreux, confie Jean-Jacques Raul notamment à côté des bennes installées à la Filature et sur le parking du Leclerc. Un autre point sensi-ble se situe au niveau du cimevidéoprotection (caméra mobile) sur ces sites nous a permis d'identifier les responsables La Ville a ainsi pu leur facturei 165 euros pour incivilité, inter-vention du centre technique et retraitement des déchets. » Et Bruno Jaremczuk de préciser : « La nouvelle Loi Sécurité Glo-bale tient en effet pour respon-sable de ces dépôts les proprié-taires des véhicules qui s'y rendent. »

La mise en place d'une zone La mise en place d'une zone 30 et d'une zone de rencontre limitée à 20 km dans l'hyper-centre ersteinois sera également au centre de toutes les attentions d'autant que seuls les vélos pourront y circuler dans les deux sens et que le stationnement hors case y sera intendit. Des contrôles de vitere interdit. Des contrôles de vites-se doublés d'une sensibilisa-tion au bruit notamment des cyclomoteurs vont aussi être mis en place au niveau de l'avenue de la Gare, de la traversée de Krafft et de la route du Rhin.

L'étude de faisabilité pour l'aménagement de nouveaux locaux est en cours

Pour ces nouvelles missions, la police municipale va bénéfi-cier de matériel supplémentai-re : sept nouvelles caméras, une caméra mobile et un radai préventif solaire supplémentai-re. « Nous avons également ac-quis un drone qui a nécessité

Lutter contre les déiections canines

Face à la multiplication des déjections canines dans les rues de la cité sucrière, la municipalité ersteinoise a introduit une demande au-près du procureur de la Ré-publique afin qu'une per-sonne du service salubrité tre, assermentée. puisse être assermentée Cette dernière pourra de ce fait constater ces infrac-tions et les verbaliser à hauteur de 135 euros.

un permis spécifique obtenu par deux de nos agents. Cet outil et la formation nécessaire pour le piloter ainsi que l'achat des vélos à assistance électri-que ne représentent pas un investissement supplémentaire il s'agit du transfert de coût correspondant à un an de fonc-tionnement de la brigade équestre, soit environ 9 000 eu-

ros ». L'aménagement de nouveaux locaux pour accueillir les huit policiers municipaux du Pays d'Erstein est actuellement en réflexion. « L'étude de faisabili-té est lancée, déclare Jean-Jac-ques Raul. Ce nouvel espace se déploierait dans et au-dessus des actuels garages situés dans les jardins de la sous-préfectu-

Valérie WACKENHEIM

Le Café Restaurant Au Brochet vous propose **LES PLATS À EMPORTER** samedi 1er et dimanche 2 mai

	Petite / Grande
Salade d'asperges aux œufs et duo de jambons	
Salade aux filets de caille et jambon Serrano 18 mois	
Salade aux filets de poissons grillés	
Salade terre et mer : saumons poché et fumé, gambas, filets de caille et bœu	
Salade aux bons fromages de Mr. Tourette et jambon Serrano	9 € 16 €
Tarte à l'oignon et crudités	
Crème d'asperges	4 €
ASPERGES D'ALSACE MAYONNAISE	10 €
Supp. duo de jambons	5 €
Supp. saumon fumé par nos soins	
Burger de bœuf - munster, cheddar, tomme d'Alsace -, potatoes	
Escalope de dinde panées, mayonnaise, potatoes, salade	
Crêpes à la ciboulette, sauce aux asperges et jambon à l'os	
Quenelles de foie «Lewerknepfle», poimmes sautées, salade	
Poussin grillé, potatoes et légumes à la plancha	
Emincé de veau à la Zurichoise, kassknepfle	
Cuisses de grenouille à la crème, riz pilaf	
Filet de sandre, crème et fines herbes, aux tagliatelles	
Mixed grill de viandes, selon le marché, pommes grenaille	
Mixed grill de poissons, selon le marché, pommes grenaille	
ASPERGES D'ALSACE AUX TROIS SAUCES	1/€
Supp. duo de jambons	
Supp. saumon fumé par nos soins	
Desserts:	
Salade de fruits	46
Panacotta aux fruits rouges	
Charlotte fraises rhubarbe	
Crémeux chocolat caramel	
Notre sélection de vins Rouge	
2018 Minervois les Bonnes château d'Agel	4 €
2017 Mâcon domaine Noël Briday	
2017 Costieres de Nîmes La Font des Garrigues	
Notre sélection de vins Rosé	
2019 Île de beauté domaine Fontana	3.60 €
2017 Côtes de Provence la Londe mademoiselle Tara	5.50 €
2018 Côtes de Provence Grand Ferrage domaine Chapoutier	
2010 cotes de l'invence orana i erroge domante chapoutier	
TARTES FLAMBÉES du vendredi au dimanche soir de	17 h 30 à 19 h

1 ACHETÉE = LA MÊME OFFERTE NOUS LIVRONS

Pour réserver : (°) 03 88 98 03 70 / 06 86 88 99 47 94, rue du Général-de-Gaulle - 67150 ERSTEIN Deux policiers formés au pilotage de drone

La police municipale d'Erstein-Nordhouse s'est ré-cemment dotée d'un drone. Pour le piloter, deux poli-ciers ont suivi une formation. « Ce nouvel outil va permettre de survoier de grandes étendues, comme la réserve naturelle ou le polder, confie Bruno Jareme-zuk, chef de la police municipale, notamment lors-que ce demier doit être évacué lors de sa mise en eau. Le drone est équipé de leds infrarouges et de haut-par-leurs. » Et de poursuivre : « Il pourra aussi faire l'ob-jet d'une réquisition de la gendarmerie dans le cadre d'une recherche de personne. Nous attendons égaled'une recherche de personne. Nous attendons égale-

mental et pour une durée de cinq ans-l'utilisation les drones dans le cadre de l'exécution des arrêtés de police du maire. » Ce nouvel outil servira aussi à la surveillance lors de grands rassemblements type Fête de la musique Cet usage est soumis à autorisation préfectorale. À noter que les images ne sont pas enregistrées, précise le chéf de la police. L'agent qui le télécommande a devant lui un écran déporté et est en lien avec les autres policiers qui pourront se rendre sur le terrain afin de constater l'infraction. » La police municipale d'Erstein. Nordhouse, bientôt du Pays d'Erstein. serait la seule du Bas Rhin, nour l'heure à ment le décret d'application de la loi Sécurité Globale qui permettra aux polices municipales - à titre expéri- être équipée d'un tel dispositif.

CSA et policiers municipaux en patrouille

Ce jeudi après-midi, Ri-chard Peter, garde animateur des réserves naturelles de la des l'estres anutiels de la Con-servatoire des sites alsaciens (CSA) et deux policiers muni-cipaux, ont patrouillé à vélo sur le site du polder d'Erstein. Ils sont allés à la rencontre des promeneurs afin de leur rappeler les règles en vigueur, notamment à l'approche du 1er mai.

À peine le pont de l'entrée du polder franchi, les policiers municipaux d'Erstein-Nordhouse et Richard Peter mettent pied à terre.

tent pied à terre.
Face à eux, trois promeneuses strasbourgeoises habituées du lieu. Dans leurs sacs et paniers, quelques brins de muguets. Après avoir vérifié les quantités prélevées, le représentant du CSA leur a rappelé que pour que la plante puisse repousser, seule la tige devait être cueillie. Il faut donc veiller à ne pas arracher ni la racine, ni trop de feuilles. racine, ni trop de feuilles.

Si le décret ministériel 89-



Deux policiers municipaux et Richard Peter, garde animateur des réserves naturelles de la forêt rhénane pour le Conservatoire des sites alsaciens (CSA), ont patrouillé ce jeudi dans la forêt d'Erstein. Photo DNA

683 du 18 septembre 1989 interdit « toute atteinte aux vé-gétaux dans les massifs fores-tiers », une tolérance existe néanmoins pour les champignons et le muguet, dans la mesure d'une quantité familia-le et non commerciale. Tout contrevenant risque une amende de 135 euros. « À une époque, les cueillettes massives étaient très pratiquées

confie Richard Peter. Aujour

d'hui, ça n'est plus le cas. »

Et ce dernier de rappeler que la petite fleur aux clochettes blanches était toxique : Il ne faut pas la manger, ni la con-fondre avec l'ail des ours. » Penser à bien se laver les mains, notamment celles des enfants pour éviter tout acci-

Va. WA.

about:blank